



Vous faites partie d'un groupe à risque?

Vous consultez votre médecin généraliste



Si vous faites partie d'un groupe à risque, votre médecin généraliste pourra vous prescrire des séances d'éducation dispensées par un éducateur en diabétologie, un pharmacien, un diététicien, un infirmier à domicile ou un kinésithérapeute.

En fonction de la prescription de votre médecin généraliste, les séances seront individuelles et/ou en groupe, chez vous ou dans un autre lieu.

Séances d'éducation liées à votre pré-trajet diabète

Vous avez droit à **MAXIMUM 4 séances par année.**

Elles peuvent être réparties entre plusieurs prestataires :

Educateur en diabétologie, diététicien, pharmacien, kinésithérapeute, infirmier à domicile

Séances individuelles de max 30 minutes

Séances de groupe de max 120 minutes

